

Les formations en protection de l'enfance

L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Creuse a pour mission de recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département et notamment d'établir des statistiques qui seront portées à la connaissance de l'assemblée départementale et transmises aux représentants de l'Etat et de l'autorité judiciaire. L'ODPE a également pour mission de réaliser un bilan annuel des formations continues délivrées dans le département et d'élaborer un programme pluri-annuel des besoins en formation de tous les professionnels concourant dans le département à la protection de l'enfance.

Merci de bien vouloir prendre le temps de compléter ce questionnaire présentant **les formations réalisées en 2021** sur le thème de la Protection de l'enfance ainsi que vos **besoins de formations pour les prochaines années**.

Les caractéristiques du traitement des informations collectées sont les suivantes:

- Responsable du traitement : ODPE 23
- Finalité du traitement : publication annuelle de l'ODPE 23
- Base juridique : arrêté de création de l'ODPE
- Données collectées : données anonymes relatives aux formations réalisées sur le thème de la protection de l'enfance et aux besoins en formation sur cette thématique.
- Procédure : les données collectées seront stockées sous forme de tableaux excel et utilisées pour l'élaboration du bilan annuel et programme de formation.

Structure représentée :

Secteur :

- Social et médico-social Santé Education nationale CAF/MSA Justice Animation sportive, culture et loisirs
- Agents des collectivités territoriales Personnel administratif et de service Association de représentants des usagers
- Bénévole concourant à la protection de l'enfance Elus impliqués dans la politique de la protection de l'enfance
- Autre :

Métier :

Recueil des besoins en formations en protection de l'enfance

	Intitulé du besoin identifié	Détail	Professionnels concernés (métier)	Nombre de professionnels concernés (par métier)	Formation à organiser en interne ou pluri-institutionnelle	Formation à privilégier en présentiel ou en distanciel	Priorité du besoin 1= dans les 6 mois 2= 6 à 12 mois 3= dans + d'un an
Thème 1 : Contexte règlementaire							
Thème 2 : Dispositifs spécifiques ciblés							
Thème 3 : Evolution des connaissances							
Thème 4 : Outils méthodologiques et pratiques professionnelles							
Thème 5 : Travail partenarial, en réseau, inter-institutionnel							